



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2012

L'an deux mille douze, le 27 août, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Christophe GUITTON, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Luc ROSSET.

Excusés : Milène Bournay, Olivier Vorms

Absent : François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Ginette VIVIAN

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Pouvoirs : Milène Bournay à Christophe Guitton, Olivier Vorms à Eric Labaz

1- Approbation du procès-verbal du CM du 30 avril 2012

Le compte-rendu sera approuvé lors du prochain Conseil Municipal. Les Elus acceptent la suppression de l'article 7 concernant l'inauguration des parkings repoussée à une date ultérieure.

2- Mise à disposition de locaux aux Associations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une délibération devra être prise pour officialiser la mise à disposition à long terme de locaux communaux aux associations qui en font la demande. L'Article L 2144-3 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) régit cette mise à disposition des locaux communaux. Le secrétariat de la Mairie est chargé, avec le concours de l'Association des Maires de la Haute Savoie, de constituer un dossier qui sera examiné par la Commission Bâtiments pour suite à donner.

3- Contrat CUI (cantine-garderie)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un recrutement est en cours via le Pôle Emploi. A ce jour, 17 demandes sont arrivées et tous les dossiers seront étudiés avant la convocation des candidats devant le jury de recrutement, composé d'Elus, d'un représentant de l'APE/les P'tits Loups et d'une employée communale. Ce contrat de remplacement débutera le 1 octobre 2012.

4- Compte-rendu des commissions

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

Assainissement collectif

La mise en place du collecteur des eaux usées route de Chez Cruz et La Ville par le SILA (Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy) est terminée. Les contrôles caméra et étanchéité ont été réalisés. Dès que tout sera validé, le collecteur sera mis en service. Les branchements individuels seront alors possibles. Les travaux commencés le 4 juin, terminés le 17 juillet, ont été assez rapides grâce à une météo favorable.

La résurgence des eaux de pluie, sur la Route Départementale, Montée du Château, a été captée par un drain mis en place en direction du collecteur communal des eaux pluviales. L'entreprise Colas a sous-traité le goudronnage.

Tous ces travaux ont été effectués par l'Entreprise Mithieux, sous la surveillance du SILA.

Pour terminer l'assainissement collectif de la commune, il reste à faire le hameau de Monthoux qui est limitrophe. Nous espérons qu'ils seront programmés assez rapidement.

Comme promis en début de chantier, les trous sur les chemins des Savus, route empruntée par les camions de Mithieux ont été rebouchés et la chaussée remise en état. (Économie de 2000 euros environ, pour la commune)

Ecole.

Suite aux réunions des Conseils d'Ecole et du Comité de Pilotage sur l'extension de l'école, deux modules préfabriqués ont été installés à côté de l'atelier. La mise à niveau de la plateforme a permis de dégager une surface suffisante pour deux préfabriqués accolés et une petite cour devant l'entrée du bâtiment. L'aménagement d'un module en vestiaire libère de l'espace dans l'atelier. La plate forme en béton a été réalisée par l'entreprise SARL AZ BATIMENT (préconisée par POLE TRAVAUX résidant sur la commune. Les travaux ont été menés en un temps records (commencés le 12 juillet ils étaient terminés le 17 juillet) La pose des 2 préfabriqués par de la société COFICIEL BUNGALOWS a pu se faire dans les temps, le vendredi 20 juillet. Le 1er août le raccordement électrique, aux normes, des 2 préfabriqués était effectué par Nicolas Ravoire. Un petit couloir provisoire en panneaux sera installé entre le préfabriqué et l'entrée de l'atelier. De même une marche permettra de diminuer la différence de hauteur des sols.

Dans les toilettes des petits, des modifications ont permis une utilisation adaptée :

2 WC pour les petits de maternelle ont été installés et une douchette à la place de la fontaine.

Des barrières de sécurité sont en cours d'installation sur la plate forme à l'entrée des classes et de l'escalier par l'Entreprise Gilbert Deville.

L'accueil des enfants de l'école pourrait se faire dans la cours d'en haut (possibilité d'installer un banc à l'abri sous le préau avec l'accord du Directeur de l'Ecole).

Quelques travaux de maçonnerie ont été effectués dans le même temps (renforcement d'un escalier et autres)

La salle de repos a été réaménagée (suppression des placards, des cloisons de l'ancien bureau du maire, déplacement du radiateur électrique ...). Le matériel supplémentaire demandé par l'équipe enseignante au cours du dernier Conseil d'Ecole a été réceptionné et mis en place dans les classes.

Le Comité de Pilotage s'est réuni deux fois afin d'étudier les possibilités d'extension de l'école pour répondre au mieux à l'accueil d'un effectif scolaire grandissant. (Étude de projet CAUE, visite d'écoles) Ses travaux et réflexions reprendront prochainement.

Divers :

Des travaux sont programmés après les vacances (fossés, réparation fuite poteau incendie, écoulement bassin de Chez Collomb

Commission Urbanisme (rapporteur C Guitton)

Avis Favorable pour 2 Déclarations Préalables : Thomasset Maryline et Brossard Johan

1 Permis de Construire : SCI Les Terrasses de Nonglard au Chef-lieu (Collectif de 8 logements)

Commission Vie Locale (rapporteur E Labaz)

Le déménagement de la garderie dans la salle d'activités au 1^o étage de la mairie s'est parfaitement déroulé. L'aménagement des préfabriqués, vestiaire des petits et local de vie pour les enseignants, est réalisé. Les jardinières de la Place Verdun ont été déplacées avec le concours de Joël Pochat que nous remercions.

Erratum : le Directeur d'école a signalé une inexactitude dans le PV du CM du 25 juin 2012. Au lieu de « Monsieur l' Inspecteur Académique a évalué l'école et est satisfait du cadre et de la qualité de l'enseignement. », il faut lire : « Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale a évalué le travail de l'équipe pédagogique. Il est satisfait du cadre et de la qualité de l'enseignement ».

Commission Intercommunale Gestion Environnementale (rapporteur Ginette Viviant)

Lecture par le rapporteur du compte rendu de la réunion du mardi 10 juillet 2012. Les grands points pour information:

Collecte des encombrants 2012 couplée avec les DEEE (**D**échets d'**E**quipements **E**lectriques et **E**lectroniques), Bilan remplacement des colonnes de tri aériennes, Achat des composteurs, Bilan tonnages 1^{er} semestre 2012 et les problèmes engendrés des déchets de toutes sortes déposés au pied des colonnes de tri, réflexion pour prendre en compte cette problématique qui se généralise de plus en plus dans les communes. Une collecte des cartons d'emballage non souillés est à l'étude.

Commission Transports scolaires (rapporteur E Labaz)

Les trois abribus de la commune ont été inspectés par la CCFU. Il serait opportun de poser une plaque nominative pour les identifier individuellement. Seul l'abribus du Triangle est mal positionné depuis la modification des trajets du car scolaire en direction du collège de Poisy. Nous sommes en attente du compte-rendu.

5- Abrogation de la loi majoration des droits à construire.

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de l'information transmise par La vie Communale : la loi n° 2012-955 du 6 août 2012 abroge la majoration des 30 % des droits à construire en abrogeant l'article L 123-1-11-1 du Code de l'Urbanisme ; la majoration de 30 % des droits à construire ne sera donc pas applicable dans les communes qui n'ont pas élaboré la note d'information ou qui n'ont pas présenté la synthèse de ces informations lors de la promulgation de la loi d'abrogation (art. 1^{er}, 2^o de la loi).

La loi rétablit le seuil initial de 20 % pour le dispositif de l'article L 123-1-11 du Code de l'Urbanisme. Elle prévoit un « dispositif transitoire » pour les collectivités qui ont déjà procédé à la consultation du public et décidé l'application de la majoration de 30 % des droits à construire.

Loi n° 2012-955 du 6 août 2012 visant à abroger la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire - JO n° 0182 du 7 août 2012, p. 12924

Suite à ceci, la note d'information présentant la loi et les conséquences de l'application de la majoration de 30% des droits à construire est retirée de la consultation au public.

6- Lecture des divers courriers :

- Lettre de Monsieur le Préfet nous informant de son départ du Département de la Haute Savoie
- La demande de révision du PLU par un habitant de notre commune.

7-Agence Régionale de la Santé (destruction de l'Ambroisie, plante nocive)

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de l'information transmise par l'Agence Régionale de Santé. Pour lutter contre ce phénomène de plus en plus important chaque année, un repérage de cette plante invasive et nocive sera lancé sur la commune avec l'aide de l'Association des Chasseurs de Nonglard.

Les personnes allergiques sont notamment appelées à suivre scrupuleusement tout traitement prescrit par un médecin.

8- Document CCFU

Prévention Mont-Blanc nous a transmis un document qui s'intitule : **un regard sur la Jeunesse** faisant état d'une enquête auprès de la population des jeunes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Fier et Usse. Monsieur le Maire invite fortement les Elus à lire ce document fort intéressant.

9- Rapports d'activités 2011

La loi du 12 juillet 1999, dans son article 40, prévoit que les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale adressent chaque année aux Maires de chaque Commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Monsieur le Maire propose à la consultation les Rapports d'Activités de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, du Service Départemental d'Incendie et de Secours et de la Sté HLM Halpades.

10-Divers

Monsieur le Maire fait lecture des invitations par les Municipalités voisines, du calendrier des réunions, des stages prévus en 2012/2013, des rapports divers et des courriers reçus concernant l'information générale du Conseil Municipal.

Info CCFU : Collecte des Encombrants sur la commune Nonglard

Sortie des objets le dimanche 14 octobre – Collecte le lundi 15 octobre 2012

Fin de la réunion à 23h00